

ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER
CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

Séance du 21 Janvier 2021

1° DEGRE

Membres du Jury présents

Jean-Noël CARPENTIER
Natalia IZARET-TIMANTSEVA
Charles LAMBERT
Emmanuel REDOUTEY
Jean-Claude RIGUET
Bertrand de TOURTIER
Le lauréat du Prix 2020:
Edouard CRANCEE,
Dominique NAQUIN,
Benjamin SONNET

Membres du Jury excusés

Francis LE DORE
Jean-François LEROUX-DHUYS membre d'honneur
Wladimir MITROFANOFF
Rodo TISNADO
Bertrand WARNIER

Le Jury du **Prix d'urbanisme Tony GARNIER** est composé de spécialistes de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre et de l'enseignement en aménagement et urbanisme ainsi que du Lauréat du Prix précédent.

Le **Prix Tony GARNIER** perpétue la double mémoire de l'oeuvre de Tony GARNIER, au début du XX^e siècle, et de l'Atelier d'urbanisme Tony GARNIER créé par Robert AUZELLE et André GUTTON, dans les années 1960. (cf. Histoire du Prix sur le site www.prixtonygarnier.fr).

Conformément aux statuts de cette fondation et à la convergence des deux disciplines de l'urbanisme et de l'architecture, les sujets d'étude et de projet (développement, renouvellement et aménagement urbain), proposés par les candidats, doivent correspondre aux trois objectifs suivants,

- Etude globale et située d'une question urbaine d'actualité et analyse du contexte naturel, urbain, économique et social
- Intervention locale opérationnelle mettant en oeuvre une stratégie d'aménagement et de construction pour un périmètre clairement délimité et incitatif de l'ensemble
- Elaboration partagée avec le Jury du programme d'étude et des prestations du projet au cours d'une négociation à trois degrés.

Le Jury évalue la qualité des projets en puissance et les mieux argumentés dans leurs justifications, sur la base des critères suivants:

- 25%. pertinence et actualité du thème d'étude générale
- 25%. contenu et argumentation du programme
- 25%. précision de la délimitation de l'intervention
- 25%. qualité de la communication sur le projet proposé

Seront appréciés l'intérêt des solutions envisagées et le rapport interactif entre l'étude d'ensemble et le projet opérationnel, ainsi que les possibilités de développement du projet initial choisi.

DOSSIERS DE CANDIDATURE - EVALUATION GENERALE

La séance du 1^o Degré est consacrée à l'examen de recevabilité des candidatures enregistrées dans les délais pour le concours du Prix 2021, soit

34 candidatures dont
11 équipes de 2 ou 3 candidats,
soit un total de 48 candidats.

La liste détaillée des candidatures, titres et diplômes, sujets, est jointe en annexe de ce compte-rendu.

L'analyse du contenu des dossiers et le choix des meilleurs contenus en puissance, selon les critères précédemment rappelés, conduit à inviter **6 candidats** à l'entretien sélectif avec le Jury le **Vendredi 12 Février 2021, 2^o Degré**, (date initiale du 4 Février différée au 12), selon l'horaire d'ordre de passage en fin de compte rendu.

Les dossiers étant dans l'ensemble bien présentés pour les thèmes d'étude (sujet, diagnostic urbain, programmation), ils restent perfectibles pour la description des enjeux, l'engagement et la stratégie des aménagements à entreprendre et le niveau d'aboutissement des projets ainsi que pour l'évaluation de leur faisabilité (contraintes, partenariat, conditions économiques des projets). Il est à nouveau conseillé à chacun de reconsulter le site du Prix pour répondre plus complètement aux recommandations du Jury et aux attentes de cette consultation: données d'urbanisme du site étudié, innovation prospective, apports du travail collectif pour les équipes, développement des prestations pour le concours à partir des projets initiaux.

CANDIDATURES INVITEES A L'AUDITION DU 2^o DEGRE

Selma KHOUDMI - (N°4)

Arch. DE. ENSA Paris Belleville. Dipl. aménagement et urbanisme
Ecole d'urbanisme de Paris

Qualifier les interstices d'un tissu urbain en gestation
Quartier Korat Sbaa à Tétouan Maroc

Densification progressive d'un bourg formé spontanément de constructions clandestines.

Projet local sur un échantillon de tissu de quartier informel périphérique, à expliquer et élargir pour être appliqué à d'autres quartiers et à plusieurs types d'espaces interstitiels délaissés et aménageables. Il serait souhaitable de développer les procédures et le montage opérationnel évolutif ainsi que la méthodologie de gestion de l'occupation des espaces et de la mise en oeuvre des réseaux. (Scenarios)

Nicolas DESCAMPS - (N°5)

Arch. DE. ENSA Strasbourg. Doctorant en aménagement et architecture
Panser et repenser les liens Ville-Territoire
Le Bas Rhin

L'étude propose de développer la plasticité des territoires et d'arbitrer les tendances simultanées à la densification et à la transition écologique et de renforcer la complémentarité urbaine-rurale autour d'un réseau de tram-fret. Il est envisagé d'engager des projets alimentaires territoriaux autour de l'aire urbaine strasbourgeoise, d'améliorer les mobilités de distribution et l'organisation du foncier.

Par référence aux règles du Prix Tony Garnier, il est recommandé, dans la poursuite de l'étude initiale, de préciser les propositions de projets d'application opérationnelle ou d'incitation par le choix d'un zoom maîtrisable dans le délai du concours.

Raphaël GUERRIER - (N°18)

Arch. DE. ENSA Paris Val de Seine
Le Fleuve de Seine Saint Denis

L'axe coupure urbaine A186 à Montreuil Romainville

Transformation des délaissés d'infrastructure autoroutière délaissée en 2019, site du futur Tram T1.

Proposition d'une étude d'intervention alternative fondée sur la requalification des ouvrages et l'approche patrimoniale des secteurs urbains de lisières topographiques et des "berges" à réunifier.

Une analyse qualitative des franges bâties de l'ouvrage en viaduc sera à présenter pour justifier cette hypothèse.

La volonté exprimée de valoriser ce site de crête et les niveaux diversifiés conduit à proposer d'équiper et d'habiter cette infrastructure et de réutiliser les caractéristiques des superpositions. Il serait utile d'expliquer la méthodologie de mise en oeuvre progressive et les hypothèses de généralisation de cette étude de cas sur la recomposition des tissus urbains et de leurs espaces publics.

Lucie PERRIER. Achille PELLETIER. Cyril COSTES - (N°21)

Arch. DE. ENSA Grenoble

La planification en "oeuvre ouverte" pour un regain de l'écologie dans la péninsule du Grand Mumbai. Inde

Réunis en association de "recherche en architecture ouverte", les candidats étudient le rôle de l'architecte dans un environnement complexe et incertain, pour planifier un espace volontairement inachevé, adapté climatiquement. Le grand site de la péninsule de Mumbai, une des plus fortes croissances urbaines et migrations rurales mondiales vers des espaces publics rares, est confronté à des conditions climatiques extrêmes. Cette approche différente de l'urbanisme est fondée sur la préservation des éco-systèmes; le projet proposera des dispositifs adaptables, appropriables, réversibles et éphémères, sur le territoire de l'ancien port industriel.

Quelle maîtrise d'ouvrage, quelles conditions préalables à la mise en oeuvre de cette mission et quels partenariats sont-ils prévus? Est-il possible de tester la méthodologie sur un futur quartier (échelle Ø 400 m env.) ou tout autre échantillon de type d'habitation expérimental ou incitatif de la démarche générale? Comment montrer l'interactivité entre planification et représentation de scène de vie?

Léa GANTEIL - (N°27)

Arch. DE. ENSA Paris Malaquais
Evry cité fertile

Densification du tissu pavillonnaire, mutation et mutualisation

La volonté d'engager une mutation du tissu pavillonnaire en centre ville pour éviter l'étalement urbain et l'artificialisation des surfaces agricoles conduit à étudier un processus nouveau de densification, préservant la bio-diversité. La réponse à la croissance démographique locale doit composer avec la protection de l'identité agricole contextuelle; il est proposé de restructurer les typologies existantes de logements par dédoublement, surélévation ou mutation des dépendances.

Le rapport décrit un scénario d'intervention sur le quartier sud d'Evry et simule des principes de densification des constructions. Il envisage une stratégie opératoire et les dispositions juridiques et financières de réalisation.

Il faudrait également traiter les directives d'urbanisme réglementaire. Enfin, l'élaboration d'un projet sur un territoire opérationnel significatif devrait concrétiser cette méthodologie.

Albane LACROIX - (N°30)

Arch. DE. INSA Strasbourg. Ing. Génie Climatique et Energétique
Le Paris agricole

Trois sites cibles: Italie, Choisy, Olympiades

Ce projet militant, des liens entre architecture et agriculture, envisage de rétablir une "pensée agricole" pour réinventer la ville et contribuer à un mode de vie plus frugal. Il s'appuie sur une expérimentation à Paris (180 hectares du Quartier Gare dans le 13° arrondissement) pour développer une stratégie agricole qui n'exclut pas les conflits d'usage, sur trois coupures dans le tissu urbain, études de cas préalables à des prescriptions pour le Schéma directeur 2035-2050.

Au-delà des intentions exprimées, repérées sur les trois sites (boulevard et place d'Italie, Institut dentaire George Eastman, gare des Gobelins) et en réponse aux statistiques de besoins des populations spécifiques, quel développement opérationnel est à prévoir?

Quels moyens de réutilisation de ces exemples de friches potentielles sont-ils conseillés pour modifier la planification parisienne actuelle? Quel guide méthodologique illustrera le thème général dans les orientations d'aménagement du Schéma directeur?

...../.....

**JURY DU 2° DEGRE - VENDREDI 12 FEVRIER 2021
PRESTATIONS ET ORDRE DE PASSAGE**

(sous réserve d'un éventuel confinement)

L'audition orale de chaque candidat fera l'objet d'un entretien de 3/4 d'heure - 15 minutes présentation - 30 minutes discussion et conseils. Aucune présentation vidéo. Présentation du dossier, sur table, et de tous documents graphiques complémentaires du rapport de candidature, permettant l'explication des études et propositions.

Il est conseillé de décrire rapidement le site et le lieu du projet (simple rappel en quelques minutes) et d'insister sur:

- les motivations, antécédants, références de l'étude thématique générale
- les orientations, démarche et stratégies proposées (méthodes, finalités)
- l'approfondissement dans la poursuite de l'étude en réponse aux questions du Jury, par rapport au projet initial.

Les prestations à effectuer pour les candidats qui seront retenus pour le 3° Degré seront négociées avec le Jury lors de l'entretien. Les candidats recevront le compte rendu du Jury du 2° Degré et le choix des admis avec les prestations attendues.

Lieu de l'entretien: Académie d'architecture

Hôtel de Chaulnes. 9 place des Vosges. 75004. Métro Saint Paul. Bus.96.69
Porche d'entrée: sonner interphone Académie, tableau du bas
Accès dans la cour, à gauche porte vitrée, code 68 A 74
Grande salle du 1° étage. Attente Secrétariat selon l'horaire ci-dessous

Horaire et ordre de passage

- 9h30. Installation du Jury
1. 10h.10h45. (4). S. KHOUMI
 2. 10h45.11h30. (5). N. DESCAMPS
 3. 11h30.12h45. (18). R. GUERRIER
 4. 14h.14h45. (21). L.PERRIER. A. PELLETIER. C. COSTES
 5. 14h45.15h30. (27). L. GANTEIL
 6. 15h30.16h15. (30). A. LACROIX
- 16h30.18h. Délibération du Jury

Paris, le 26 Janvier 2021

B. DE TOURTIER
Président du Jury